Mot du Maire

Durant ces mois d'été 2011, se sont succédés à Durmenach, des évènements difficiles et imprévus, évènements lourds de conséquences pour la majorité d'entre nous et que je me dois en tant que Maire, de vous exposer car l'action communale sera ces prochains mois, forcément orientée par les choix fondamentaux qui seront à faire.

Décès de Père François

Je craignais que la maladie qui rongeait le Père François ne lui laisse pas d'échappatoire, qu'un jour ou l'autre elle viendrait à bout de lui et de sa formidable énergie, l'annonce de son départ n'en a pas été moins douloureuse pour autant…

Depuis des semaines, j'appréhendais le moment où nous entendrions sonner le glas qui nous annoncerait que la maladie avait eu raison de lui et je m'attends encore aujourd'hui à le voir débouler, avec en tête quelque nouvelle idée pour nous mobiliser.

Durant les années passées chez nous, le Père François aura bousculé les consciences, allant parfois jusqu'à déranger.

Et pourtant…

Et pourtant si je devais retenir une image, une seule, celle qui à mes yeux résume qui il était, ce serait celle du moment où je l'ai vu avec son ami, le Rabbin Raphaël Breisacher, le 8 novembre 2009, chacun fidèle à la Foi qui est la sienne, et affichant à travers leur amitié, son respect et son ouverture à celle de l'Autre.

L'amorce de quelque chose d'essentiel dont il connaissait la valeur.

Et alors qu'il nous a quitté depuis bientôt 2 mois, en songeant à ce que nous aurions pu faire ensemble, il me reste un goût amer d'inachevé…

Le Père Christophe prend la relève du Père François, la célébration d'accueil aura lieu le dimanche 2 octobre à 17 heures à l'église de Waldighoffen. Ordonné prêtre en 1984, le Père Christophe Smoter est originaire de Cracovie en Pologne, il a exercé au Brésil, puis est arrivé en Alsace où lui a été confiée une mission auprès de la communauté portugaise.

Nommé à Fessenheim, il a contribué à la création de la communauté des 6 paroisses de ce secteur, a transité par Kirchberg dans la vallée de Masevaux et revient à présent auprès de nous.

Nous connaissons le Père Christophe qui a habité Durmenach en 2010, durant la période où il a secondé le Père François. Je me réjouis de le retrouver et lui souhaite beaucoup de réussite dans la mission qui lui est confiée.

Départ de Didier Lagrède

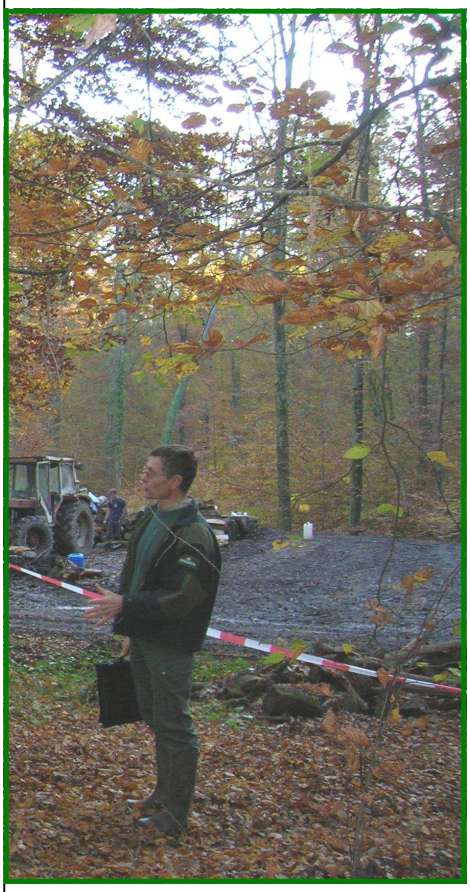

Un autre départ, moins tragique, mais une page qui se tourne également avec le retour, dans le cadre d'une mutation professionnelle, de Didier Lagrède sur ses terres landaises natales.

Forestier sur le secteur, Didier s'est installé à Durmenach en 1986 et aura passé avec nous le temps d'une génération. Il connaissait parfaitement le village et ses habitants ce qui lui a valu d'avoir été élu adjoint au Maire en 2008, fonction remplie avec rigueur et passion jusqu'à la veille de son départ.

Les compétences dont il avait la charge seront réparties entre le Maire et les 3 adjoints restants. Le forestier de Pfetterhouse assurera l'intérim pour ce qui sera de la gestion forestière en attendant, nous l'espérons, la nomination d'un nouvel agent au printemps.

Didier a pris ses fonctions le 1er septembre du côté de Dax, dans le triage de Montfort en Chalosse, chargé de la gestion forestière de 1000 hectares de forêts réparties sur 16 communes.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite sur ce nouveau poste.

Fermeture de classe

Une très mauvaise nouvelle nous a été annoncée le jour de la rentrée avec l'annonce de la fermeture d'une classe de notre regroupement scolaire. Le comptage des élèves effectué par Monsieur Vannoberghen, Inspecteur de l'Education Nationale, a révélé qu'il manquait 5 élèves pour atteindre le seuil imposé par l'Académie.

Malgré toutes les tentatives, avec mes collègues maires de Werentzhouse et de Bouxwiller, pour essayer d'obtenir un sursis d'un an pour éviter cette fermeture, il ne restera dorénavant qu'une seule classe élémentaire dans chacun de nos villages, ce qui n'est pas sans laisser songeur quand on pense à la prise en charge des élèves le jour d'une absence imprévue de l'enseignant et où les élèves de nos 3 communes arriveront dans les cours d'école à 8h 30 le matin et trouveront la porte close…

Et le moins que l'on puisse dire, est que cette fermeture ne vient pas récompenser les efforts et les investissements réalisés pour accueillir les enfants à l'école, la sécurisation du sentier de l'école, l'installation d'un tableau numérique, la rénovation complète du circuit électrique entre autres…..

Rues de l'Eglise, de la Synagogue et sentier de l'Ecole

A la mi-octobre en principe, les travaux d'aménagement de ces axes seront terminés.

En partenariat avec la Communauté des Communes, qui a financé le volet « Assainissement » et le renouvellement des vannes du Réseau d'eau potable sur la partie concernant le domaine public, la Commune prend en charge l'enfouissement du réseau France Télécom ainsi que la mise en œuvre des trottoirs et de la chaussée.

Comme sur bon nombre de chantiers, des travaux supplémentaires se sont ajoutés comme par exemple le remplacement d'une marche de l'escalier de l'église, la reprise des fondations de l'ancien mur séparant l'école et le sentier piétonnier.

Je tiens particulièrement à adresser mes remerciements à l'ensemble des usagers de ces rues pour leur patience et leur compréhension durant ces quelques mois.

Modification du POS

Le projet d'extension du Marché U est pour le moment bloqué pour cause de non-conformité avec le POS.

Une modification de celui-ci a été approuvée par le Conseil municipal et le Conseil communautaire et dans quelques petites semaines, celle-ci devra permettre l'extension de cette enseigne indispensable à l'activité commerciale du centre du village.

L'avenir du Groupe Médical

Ce dossier nous préoccupe tout particulièrement.

Confronté au départ à la retraite du Dr Umbrecht en fin d'année et à celui du Dr Roos qui s'installera sur Thann à partir de janvier, le Groupe Médical se verra amputé à court terme de deux médecins sur trois…

La Commune, consciente de la nécessité absolue de maintenir une offre de soins au village, s'est associée aux médecins et multiplie les démarches pour tenter de trouver des médecins qui prendront la relève, des annonces ont été diffusées dans plusieurs secteurs du domaine médical.

Afin de favoriser l'installation de ces médecins, et également élargir l'offre médicale (infirmiers, spécialistes….), la Commune a entamé une réflexion autour de la création d'une Maison Médicalisée communale, en procédant éventuellement à l'acquisition de l'actuel Groupe Médical.

Une entrevue a été sollicitée auprès de Monsieur le Sous-préfet afin que celui-ci nous appuie dans cet épineux dossier et nous informe des aides de l'Etat dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Soyez assurés que pour l'ensemble de ces dossiers, le Conseil Municipal et moi-même déployons toute notre énergie dans le but de les voir aboutir et de préserver le dynamisme de notre village, contre et malgré tout.

Dominique

LES BREVES N° 21

DURMENACH — Septembre 2011

Conseil municipal du 1er Juillet 2011

Affaires financières

Le Conseil se réjouit de la nomination de Frédéric Finck au poste de Président de l'A.S.D. Une subvention de 374 € octroyée au titre de l'aide accordée aux jeunes licenciés et non demandée en 2010, est exceptionnellement accordée à l'A.S.D. Suite aux difficultés financières rencontrées par le club, un prêt de 8 000 € a du être réalisé, non cautionné par la Commune mais par deux membres de la municipalité à titre personnel.

Affaires d'Urbanisme

- La Commune renonce, après consultation du Conseil Général, à son droit de préemption sur la maison Niefergold Robert, sise rue de Ferrette.
- Rue de l'Eglise : il a été demandé aux entreprises de faire le nécessaire pour que les travaux du sentier de l'école soient terminés à la rentrée.
- Suite à des courriers privés adressés à M. le Préfet dénonçant comme un abus de pouvoir du Maire, le fait d'autoriser le brûlage de bois à la décharge, une vérification de la législation a été réalisée. Au vu des dispositions du règlement Sanitaire Départemental, le Maire réaffirme l'autorisation aux habitants du village de procéder au brûlage des bois propres.

Affaires forestières

Didier Lagrède présente des tableaux communiqués par l'ONF, retraçant un historique de la récolte des bois et son évolution pour les années 2004 à 2010.

RECOLTE DES BOIS

Rappel des années antérieures en m3

2004	1 185
2005	1 891
2006	1 408
2007	1 648
2008	1 486
2009	1 352
2010	2 546

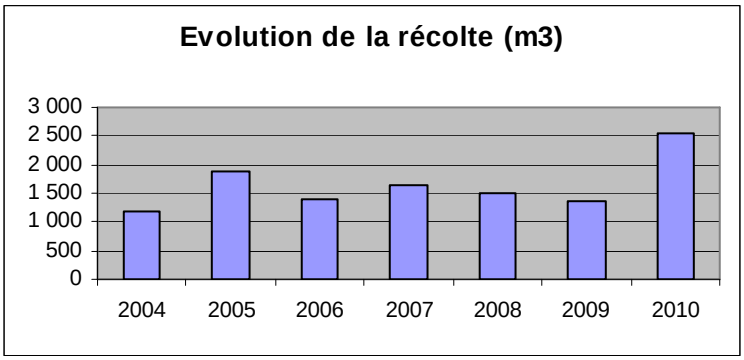

BILANS FINANCIERS

	Historique (€ courants)					
Années	Recettes	Dépenses	Solde final global	Recettes par ha	Dépenses par ha	Revenu net par ha
2004	67 989	31 604	36 385	301	140	161
2005	68 073	34 504	33 569	301	153	148
2006	45 412	38 269	7 143	201	169	32
2007	94 946	39 487	55 459	420	175	245
2008	75 994	47 468	28 526	336	210	126
2009	64 417	38 809	25 608	285	172	113
2010	116 069	56 247	59 822	513	249	265

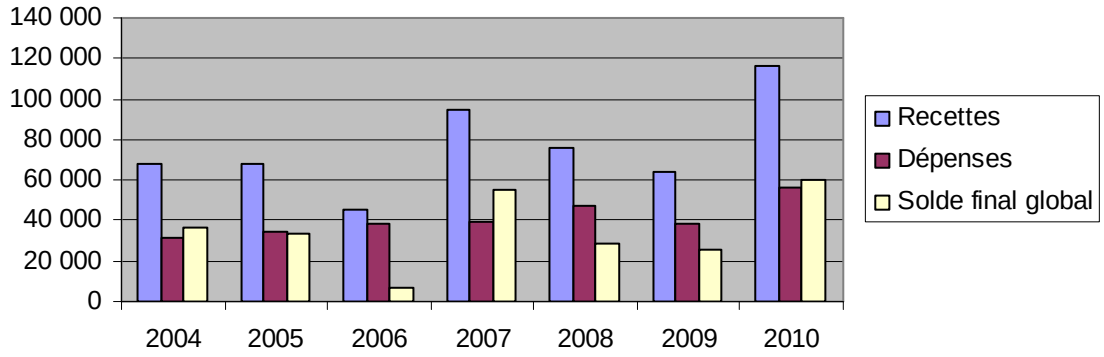

- Pour 2012, l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, s'élève à 90 870 € pour un volume de 2 000 m³ en recette brute.

  Le crédit correspondant à ce programme s'élève à 57 474 € HT pour les frais d'exploitation.

- Didier Lagrède informe le Conseil de sa mutation dans les Landes, à compter du 1er septembre 2011. Dans l'immédiat, son poste ne sera pas remplacé.

Communauté de Communes

Lors du Conseil communautaire du 30 juin 2011, les délégués ont voté une délibération qui respecte le protocole signé en septembre 2010 dans le lequel la CCIG s'engage à garantir l'absence d'émanation d'odeur par la couverture des bassins de la station d'épuration. Un expert indépendant sera missionné dans ce but.

Divers

La Société d'Histoire et de Transmission de la Mémoire de Durmenach a vu le jour le 28 juin 2011. Le Président en est Thomas Zundel, et l'objet de l'association est la préservation des archives, objets et bâtiments liés au patrimoine de Durmenach, ainsi que l'entretien et la transmission de sa mémoire collective.

Conseil municipal du 26 Août 2011

Affaires financières

- Un **crédit de trésorerie** d'un an s'élevant à 300 000 € a été réalisé auprès du Crédit Mutuel afin de préfinancer les travaux Rue de l'Eglise, en attendant le reversement des subventions.
- **Départ de Didier Lagrède** : A l'occasion de son départ pour les Landes le 1er septembre 2011, les Communes de son triage (excepté Muespach qui avait pris les devants), lui ont offert un bon voyage de 1 500 € qui lui a été remis lors d'une réception donnée en son honneur le 11 août 2011. A cette occasion, et en hommage à son investissement dans le cadre de ses fonctions d'adjoint au Maire, la Commune de Durmenach lui offre un abonnement d'un an au journal L'Alsace.
- Le 2 octobre prochain, auront lieu les **Courses du Jura Alsacien**. La Commune, sollicitée par M. Behr, Président de l'Association organisatrice de l'évènement, prend en charge le don d'une coupe d'un montant de 40 €.

Affaires d'Urbanisme

- **Travaux rue de l'Eglise et de la Synagogue** : les travaux avancent de manière si possible, à ne pas entraver la bonne organisation de la rentrée des classes début septembre.
  - Le montant de l'effacement des réseaux aériens s'élève à 5 000 € HT.
  - Trois marches seront mises en place devant l'église afin de compenser le dénivelé. Les travaux du sentier des écoles sont quant à eux terminés.
- **Bâtiment de la Mairie** : le Maître d'œuvre retenu dans le cadre de la rénovation de la mairie est le Cabinet B.A.A.M. de Mulhouse. Le montant total des travaux est estimé à 186 000 € HT.
- **Marché U** : dans le cadre du projet d'extension du Marché U, une procédure de modification du POS est requise auprès du Président de la C.C.I.G.
- **Groupe Médical** : la Commune s'associe aux médecins de Durmenach dans leur réflexion sur l'avenir du Groupe Médical. Des annonces ont été diffusées dans le « Recruteur Médical », site et revue spécialisée dans le recrutement de médecins et d'infirmières libérales et sur un site au service des municipalités qui doivent faire face au problème de plus en plus général du manque de médecins en milieu rural.

Panneaux bilingues

Le Conseil Général procédera en 2012 au remplacement des panneaux d'agglomération. Le Conseil donne son accord à la mise en place de panneaux bilingues et de prendre en charge le surcoût prévisionnel de l'opération, soit environ 600 €. Le nom de « DERMA » figurera par conséquent sur les panneaux sous l'appellation « DURMENACH ».

Pont du Niesbach

Quatre jeunes, dans le cadre des jobs d'été, ont déblayé environ 5 tonnes de gravats qui s'étaient accumulés à la sortie des canalisations.

STEP

La réception des travaux a eu lieu le 29 Juillet 2011 et les tests sont en cours.

RAPPEL !!!

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE DE CHASSE DE BOUXWILLER—DURMENACH—WERENTZHOUSE

A RETENIR :

Dates des prochaines journées d'organisation de battue :

- **Les 11, 20, 27 Novembre 2011**
- **Les 3, 11, 17, 20, 26 Décembre 2011**
- **Les 5, 15, 24, 29 Janvier 2011**

Offre d'emploi

Depuis quelques mois, la recherche contre le cancer a fait un véritable bond en avant avec des pistes aussi innovantes que prometteuses, dont voici quelques exemples :

- La compréhension des causes de l'efficacité de l'arsenic dans le traitement de la leucémie promyélocytaire,
- La découverte d'une molécule susceptible de bloquer la croissance des tumeurs en faisant régresser le développement des vaisseaux sanguins qui leur sont associés,
- Un vaccin thérapeutique contre le cancer du poumon aujourd'hui en phase d'essais cliniques.

Mais la bataille n'est pas encore gagnée !

En France, le cancer menace une personne sur trois et notre devoir est d'aider la recherche à intensifier ses travaux pour multiplier les réussites. Les missions de La Ligue contre le cancer est de faciliter les recherches, de renforcer l'aide aux malades, les actions de prévention et la promotion des dépistages. L'essentiel des fonds de la Ligue provient de la générosité du public.

Depuis 2008 il n'y a plus de quête annuelle dans notre commune, il serait intéressant de relancer la machine car chaque année, Durmenach contribuait aux actions de la Ligue à hauteur d'environ 4 500 €.

Nous sommes à la recherche d'un bénévole qui pourrait mobiliser une petite équipe et consacrer une semaine, en général en mars/avril à effectuer la quête annuelle organisée par la Ligue.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter directement **Sabine Drexler au 06 70 09 76 70.**